cinquante et unième est celle [**Texte XLV**] des 摩底外道, « hérétiques de Mo-ti ». La proximité même du christianisme nestorien tend à faire supposer ici une faute de texte, et il nous paraît probable qu'on doive lire 尼 *ni* au lieu de 底 *ti*; il s'agirait des « hérétiques de Mo-ni », des manichéens.

Les taoïstes ne sont pas seuls à mentionner le manichéisme au temps des Song. La secte chinoise issue de la doctrine de Mâni était assez vivante et comptait assez d'adeptes pour avoir attiré l'attention d'écrivains profanes. Il est probable que, dans les copieux recueils de « miscellanées » laissés par les lettrés de cette époque, on trouvera encore certaines mentions qui nous ont échappé. Dès à présent, il nous est possible de citer deux auteurs célèbres, 洪邁 Hong Mai (1123-1202) et 陸游 Lou Yeou (1125-1209), auxquels nous devons le plus clair de nos renseignements sur le manichéisme chinois dans la deuxième moitié du XIIe siècle.

Le texte de Hong Mai ne nous est pas parvenu, ou tout au moins ne nous est pas connu, directement. Il se trouvait dans le 夷堅志 *Yi kien tche*, œuvre considérable en 420 chapitres, dont il subsiste seulement, sous la forme première, quatre sections comprenant 80 chapitres; il y a en outre un ancien abrégé de l'œuvre entière, qui est en 50 chapitres [1]. Peut-être le texte relatif aux manichéens se trouve-t-il dans cet abrégé, que nous n'avons jamais pu consulter [2]. Pour l'instant, il ne nous est connu que pour être reproduit au chapitre 48,

[1] Cf. les indications bibliographiques que l'un de nous a données dans *B.E.F.E.-O.*, III, 321; IX, 220-221. Il y faut joindre *Kiun tchai tou chou tche*, supplément, chap. 5 下, fol. 55 v°, et les notes de Miao Ts'iuan-souen dans *Yi fong t'ang t'i pa* (*Kouo hio ts'ong k'an*, fasc. 1, fol. 14-18) et dans *Yi fong ts'ang chou ki*, chap. 8, fol. 6 v°.

[2] Il est assez peu probable en effet que Tche-p'an, auquel nous empruntons notre texte, ait eu lui-même à sa disposition le *Yi kien tche* complet en 420 chapitres.